



L'INFOLETTRE DU SCRC

30 MARS 2020

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

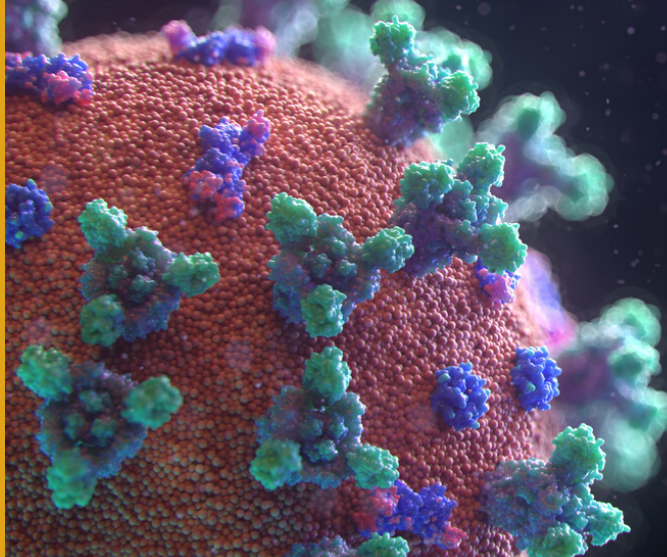
PAS DE MISES À PIED À L'HORIZON

La direction de Radio-Canada n'a pas la tête à réfléchir à de possibles compressions ou mises à pied; la priorité est de s'assurer d'avoir les effectifs pour tenir le coup, selon Marco Dubé, vp Personnes et Culture. La SRC espère maintenir une programmation diversifiée, incluant les variétés et la télé générale, principale source de revenus. Pour le moment, personne ne regarde la colonne des dépenses, nous dit-on. Ces commentaires ont été faits dans le cadre d'une rencontre hebdomadaire entre la haute direction et les différents syndicats. Nous nous reparlerons début avril.

À voir en page 2

- Accommoder les jeunes familles
- Vacances, temporaires et autres considérations
- Comité Charge et milieu de travail : enfin, une première rencontre!
- Trois cas de COVID 19 à Montréal
- En Acadie: le SCRC provoque une réunion du comité de santé et sécurité

Covid-19 : là où nous en sommes



Crédit: Fusion Medical Animation/Unsplash

La tempête du coronavirus fait rage depuis un peu plus de deux semaines. Dès le départ, le syndicat a multiplié les interventions. Il continue de marteler auprès de l'employeur que la santé passe avant les objectifs de programmation et les besoins opérationnels. Oui, il faut rester en ondes; en situation de crise, Radio-Canada est un phare. Mais on peut le faire et respecter la santé de ses employés. C'est une question de choix et d'organisation du travail. Vrai que de jour en jour, les mesures de sécurité s'améliorent. Le télétravail est maintenant la règle. Ceux et celles qui doivent toujours travailler dans les installations de la SRC le font dans des conditions qui mettent de moins en moins leur santé en danger. Mais, alors qu'on nous demande à nous de la souplesse, des gestionnaires semblent englués dans un processus de prise de décision parfois assez rigide. C'est encore long, trop long. Quoique, soulignons-le, certains gestionnaires ont écouté leurs employés et ont parfois bougé plus rapidement. Nous avons aussi rappelé à l'employeur que si les locaux sont nettoyés par un sous-traitant, les équipements le sont par les employés qui s'en servent. Nettoyer un camion de transmission en début de quart de travail est essentiel. Et oui, ça veut dire que son opérateur arrivera plus tard sur les lieux de sa première affectation. Nous avons des rencontres hebdomadaires avec Marco Dubé, vp Personnes et Culture et responsable des Relations de travail et avec les autres syndicats. Nous avons convenu que nous avons le droit d'être en désaccord, mais avec l'obligation de maintenir le dialogue entre nous. Ces rencontres sont une initiative du SCRC, à laquelle l'employeur a répondu favorablement et rapidement. Entretemps, la permanence syndicale rue Papineau est fermée au moins jusqu'au 13 avril. Tout le personnel est en télétravail, et les appels et courriels sont reçus et traités.

ACCOMMODER LES JEUNES FAMILLES

Il y a encore trop d'employés forcés d'écouler leur banque de congé pour s'occuper de leurs enfants à la maison. Nous avons à nouveau demandé des accommodement pour les parents de jeunes enfants qui ne peuvent bénéficier de mesures de télétravail. Des gestionnaires les ont invités à puiser dans leurs banques de congés, c'est une réponse qui dénote un profond manque d'empathie. Lors de notre appel conférence hebdomadaire, l'employeur a reconnu que des demandes proviennent des quatre coins de l'entreprise. Il est inacceptable que des employés se retrouvent sans congé, ou pire, en bris de service ou au chômage parce qu'ils sont incapables de faire garder les enfants. Les superviseurs devraient en tenir compte. Par ailleurs, la FNC et la CSN font pression sur Québec pour que les parents de jeunes enfants qui travaillent dans les médias puissent avoir accès aux services de garde d'urgence.

EN ACADIE: LE SCRC PROVOQUE UNE RÉUNION DU COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

À Moncton le SCRC est intervenu pour forcer la tenue d'une réunion du comité local de santé et sécurité au travail. Les gestionnaires avaient annulé la réunion prévue pour le vendredi 20 mars, à cause des difficultés provoquées par le coronavirus. Le syndicat a fait valoir qu'il était encore plus urgent de réunir les représentants par visioconférence, justement à cause de la pandémie. En fin de compte la réunion a eu lieu et les représentants des différents syndicats ont pu s'exprimer sur l'adaptation de Radio-Canada à la crise. L'employeur a alors expliqué que les gestionnaires sont censés communiquer directement avec les artisans. La prochaine réunion du comité a été fixée au 14 avril. Par la suite, le SCRC a fait d'autres interventions pour que Radio-Canada vérifie le moral des employés, dont la plupart sont en travail. Et des gestionnaires ont effectivement commencé à faire une tournée virtuelle des membres.

VACANCES, TEMPORAIRES ET AUTRES CONSIDÉRATIONS

À moins de vivre sous une pierre, vous aurez remarqué que les mesures de confinement rendent la vie un peu plus complexe à planifier, et encore plus compliquée l'organisation de ses prochaines vacances. La convention collective prévoit que les employés permanents doivent soumettre les dates souhaitées de vacances d'ici le 31 mars. La société d'État admet que le personnel chargé de faire les horaires de travail est débordé à l'heure actuelle et qu'il serait quasi impossible de respecter la clause 51.8 qui prévoit l'affichage des horaires de vacances des permanents au 30 avril. Par voie de conséquence, l'employeur admet qu'il sera difficile de respecter les articles du chapitre 47 sur la constitution de blocs d'heures de travail pour la période du 15 juin au 30 septembre. Le SCRC est en pourparlers à l'heure actuelle pour permettre une application plus souple de ces articles - tout en maintenant l'esprit. Il y aura du neuf sous peu à ce sujet.

Comité Charge et milieu de travail : enfin, une première rencontre!

Le comité Charge et milieu de travail (CCMT), né de l'article 69 de la convention collective, s'est réuni pour une première fois. Radio-Canada s'est montré ouvert à traiter des nombreux enjeux que le SCRC a soumis, notamment sur la question de la surcharge de travail. Les délégué(e)s de 20 des 29 sections du Québec et du Nouveau-Brunswick nous ont rapporté des problèmes à ce sujet. Étant donné la gravité de la situation, une rencontre est prévue dès la semaine prochaine. Une première liste d'urgence sera dressée dans le but de s'attaquer aux problèmes les plus pressants. Les délégué(e)s seront donc contacté(e)s dans les prochains jours pour nous aider à établir une liste de priorités.

Trois cas de COVID 19 à Montréal

Radio-Canada a informé les membres de trois cas positifs de COVID-19 à Montréal, un au CDI, un autre à la radio générale et le dernier, et une personne d'une équipe Communications, Marketing, Recherche et Marque. La direction a cherché à se faire rassurante, notamment en faisant une séance de questions/réponses avec la spécialiste Caroline Quach-Thanh, pédiatre, microbiologiste-infectiologue et épidémiologiste. Le SCRC déplore que certains de ses membres aient appris par un réseau concurrent qu'un cas de COVID-19 avait été confirmé dans la Maison de Radio-Canada avant même que le syndicat en ait été avisé et qu'une communication soit acheminée aux employés. Notons cependant que les dernier cas déclarés ont été communiqués rapidement à l'ensemble des employés. Dans contexte actuel, la transparence et la qualité des informations transmises par Radio-Canada sont essentielles pour éviter que des gens s'inquiètent inutilement. Par ailleurs, le SCRC a été en contact avec une des personnes infectées, qui se porte bien. Certaines informations laissent penser que Radio-Canada aurait peut-être dû s'intéresser davantage à son état de santé.